

du biogaz coûte 300 euros, contre 20 euros quand l'État finance la rénovation énergétique des bâtiments. »

Quant aux producteurs bios de biogaz, la nouvelle EEG va leur compliquer encore la vie. Ils sont environ 260, selon le groupement Bioland, « et précurseurs en la matière, dès les années 1970 », indique l'agronome Torsten Siegmeier, auteur d'une étude sur le biogaz bio à l'université de Kassel. « Leurs installations sont aujourd'hui difficilement rentables, et ça va empirer », s'inquiète Gerald Wehde, de Bioland. Car les bios utilisent dans leurs installations beaucoup d'ensilage d'herbe et de trèfle. « Or, la nouvelle EEG classe le trèfle dans la même catégorie que le maïs pour la rémunération. C'est une erreur, la loi est passée très vite au Parlement, lors de la décision de sortie du nucléaire. »

Pour l'instant, l'EEG ne valorise pas non plus le label bio dans le biogaz. Les trois grands groupements d'agriculteurs bios (la quasi-totalité de la branche) ont tout de même adopté des prescriptions : au moins 70 % de substrats d'origine biologique aujourd'hui, 100 % d'ici à 2020.

« Nous voulons favoriser un modèle coopératif entre différents types d'exploitations et sans concurrence des sols avec l'alimentaire, poursuit Gerald Wehde. Mais, vu les conditions économiques actuelles, un agriculteur investira toujours dans le biogaz plutôt que dans l'agriculture biologique. »

Les défenseurs de l'environnement regardent du côté des plantes sauvages pour contrer les excès du gaz vert. L'université de Bayreuth étudie les performances d'une dizaine d'espèces de vivaces (mauve de Virginie, faux chanvre, silphium...).

600 000 hectares sont cultivés en « maïs-biogaz »

« Quelques-unes ont donné de très bons résultats, indique Pedro Gerstberger, directeur du projet. Leur rendement peut atteindre 18 tonnes de masse sèche par hectare, contre 13 tonnes

pour le maïs, avec seulement 5 % de perte de productivité pour le gaz. »

L'investissement de départ : près de 3 000 euros par hectare. « Mais après, il n'y a plus de coût : ni pesticide ni travail supplémentaire. Il ne reste qu'à récolter. »

—Rachel Knaebel

(1) Une unité de biogaz de 500 kW coûte environ 1,4 million d'euros.

HOMMAGE La Kenyane Wangari Maathai fut, en 2004, la première écologiste prix Nobel de la paix.

Wangari la lionne

Elle « était trop instruite, trop forte, trop brillante, trop têtue et trop difficile à contrôler ». Cette critique louangeuse, qui lui venait de son ex-mari, décrit bien l'écologiste Wangari Maathai : personnalité hors norme, dont le parcours prend d'autant plus de relief qu'elle était fille de modestes paysans africains. Elle s'est éteinte dimanche dernier d'un cancer, à 71 ans.

Wangari Maathai accède à la grande notoriété en 2004 avec son prix Nobel de la paix, pour la première fois décerné à une personnalité écologiste. La militante kenyane est cependant bien connue en Afrique. Elle fonde en 1977 le Green Belt Movement (1), formidable élan de replantation d'arbres dans les aires déboisées – plus de 47 millions sur le continent africain. Mais c'est pour son approche « holistique [...], qui englobe la démocratie, les droits

humains et en particulier ceux de la femme », qu'elle avait séduit le jury du Nobel. Cette forte tête, infatigable, concevait l'écologie comme vecteur de justice sociale, notamment pour les femmes pauvres, les plus touchées par la déforestation.

Première femme d'Afrique centrale et de l'Est à avoir décroché un doctorat, éprise de libertés politiques, Wangari Maathai, malgré les coups et les incarcérations, dénonçait régulièrement un pouvoir corrompu et népotique. Lorsque Mwai Kibaki établit le multipartisme, Wangari Maathai accepte en 2003 le secrétariat d'État à l'Environnement. Elle le quitte deux ans plus tard, déçue par le manque de changements. Elle s'était récemment engagée dans le sauvetage de l'immense forêt du bassin du Congo.

—Patrick Piro

(1) www.greenbeltmovement.org

BENJAMIN DESSUS

Économiste, président de Global Chance.

L'entourloupe nucléaire de Hollande

Au cours du premier débat de la primaire socialiste, en fin d'émission, enfin une vraie confrontation entre les deux favoris des sondages : François Hollande somme Martine Aubry de nous dire quelle part de nucléaire elle préconise en 2025. Pour lui, la chose est claire : 50 % contre 75 % aujourd'hui. Martine Aubry tente de répondre que la question principale n'est pas tant la proportion de nucléaire en 2025, mais la volonté ou non d'un arrêt complet à terme de la production d'électricité nucléaire. S'ensuit un débat confus, au terme duquel François Hollande se félicite finalement, un peu vite mais avec une satisfaction gourmande manifeste, d'une convergence de vues apparente autour de ce fameux 50 % en 2025. Personne, cependant, n'a pensé à poser une question élémentaire : 50 %, certes, mais de quoi ?

Autrement dit, la moitié de quelle production d'électricité pour la France en 2025 ? Pour les plus productivistes du PS, avec un rythme de croissance des besoins d'électricité d'au moins 2 % par an considéré comme le minimum indispensable (sans même compter leur engouement immodéré pour les voitures électriques), la production française nécessaire passerait de 569 térawattheures (TWh) en 2009 (dont 428 TWh de nucléaire) au minimum à 770 TWh en 2025. Faire passer la part du nucléaire de 75 % à 50 % reviendrait donc à la faire tomber de 428 à 385 TWh à cet horizon, soit à peine 43 TWh à gagner. Pas de quoi fouetter un chat : il suffit de fermer les centrales de Fessenheim et du Tricastin, de quoi faire plaisir aux écologistes, tout en maintenant la construction de Flamanville, et le tour est joué.

Afficher une part plus ou moins grande de production nucléaire dans le bilan électrique de 2025 n'a pas de signification.

Bien entendu, cela ne change strictement rien au danger couru par nos concitoyens, et cela suppose de lancer de nouveaux EPR après Flamanville pour remplacer les centrales qui deviendront obsolètes en 2025 ! On peut aussi, comme le prônent d'autres au PS, décider de se désengager vraiment du nucléaire en engageant une politique volontariste d'économies d'électricité, sur le modèle des Allemands. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait quand ils ont décidé (la première fois) d'abandonner l'atome civil en 1998. Un résultat : alors qu'ils consommaient autant d'électricité par habitant qu'en France en 1998 dans le secteur domestique (hors chauffage électrique, qui reste une spécialité française), les Allemands en consommaient 27 % de moins en 2010.

La situation change alors du tout au tout : si l'on suit une trajectoire similaire à celle constatée outre-Rhin, le besoin de production d'électricité tombe autour de 400 TWh dès 2020. Et si l'on tient les engagements du Grenelle concernant l'électricité renouvelable (atteindre au total 140 TWh), il n'y aurait alors besoin que de 260 TWh au plus d'électricité nucléaire ou fossile pour boucler le bilan en 2020. Alors, et seulement dans ce cas, on constate que « 50 % de nucléaire dans la production de 2020 » correspond à peu près à la fermeture d'une moitié des réacteurs nucléaires : Hollande pour de vrai d'accord avec Aubry, et pas au prix d'un escamotage de grande ampleur, qui dénote au mieux une méconnaissance du dossier, de l'acabit de la médiocre passe d'armes entre Sarkozy et Royal lors de leur face-à-face du deuxième tour de la présidentielle de 2007.

Afficher une part plus ou moins grande de production nucléaire dans le bilan électrique français à l'horizon 2025 n'a donc pas de véritable signification vis-à-vis de la question, d'une tout autre nature, de l'engagement politique d'une sortie progressive du nucléaire. Finalement, quel objectif de fond poursuit le candidat ? Abandonner à terme le nucléaire ou bien tendre à un simple rééquilibrage de la production électrique sans renoncer à laisser une place (conséquente) au nucléaire ? C'est à partir de questions posées aussi clairement que les citoyens que nous sommes pourront exercer le choix de leur candidat sur ce sujet déterminant.